

**Cuzieu****MAIRIE  
42330 CUZIEU****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

En exercice 19

Présents 14

Votants 14 + 3 pouvoirs

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

LE 03 AVRIL À 20 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 28 mars 2023

**Présents :** Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - ~~Philippe BOULOUMIÉ~~ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - ~~Cédric PASSOS~~ - Nadège JACHEZ - ~~Ivann LECOURT~~ - ~~Lucie TEPPE DUPELOT~~ - Vincent CLAPEYRON

**Excusés avec pouvoirs :** Bruno SAUVIAC à Christine VAN LANDER  
Cédric PASSOS à Jean-François RASCLE  
Lucie TEPPE DUPELOT à Nadège JACHEZ

**Excusé :** Philippe BOULOUMIÉ - Ivann LECOURT

**Secrétaire de séance :** Vincent CLAPEYRON

**SITE INDIANAPOLIS – MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE**

Monsieur le Maire rappelle les différentes étapes de l'avancement du dossier INDIANAPOLIS. Pour que le projet se concrétise, il propose de s'adjoindre les compétences d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

NOVIM, Société d'économie mixte basée à Saint Etienne, propose un accompagnement contractualisé sous la forme d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage Cette mission comporte plusieurs étapes :

- Initialisation de la mission et des attendus
- Assistance pour la consultation et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre
- Assistance pour la définition des études complémentaires
- Assistance expertise préopérationnelle, financement de l'opération, définition des subventions mobilisables
- Assistance consultation opérateur

Le cout de la mission proposée est de 17 250 € H.T., soit 20 700 € T.T.C.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de confier une mission de maîtrise d'ouvrage à NOVIM pour la réhabilitation du site INDIANAPOLIS
- d'inscrire le cout de la mission au budget communal
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour :

- confie une mission de maîtrise d'ouvrage à NOVIM pour la réhabilitation du site INDIANAPOLIS
- inscrit le cout de la mission au budget communal
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance  
Vincent CLAPEYRON



Le Maire  
Jean-François RASCLE,